

ses compagnons, et dans ce cas on doit le placer seul ou bien faire lier les poulains pendant qu'ils mangent leur ration d'avoine, de manière que l'un ne puisse s'emparer de la ration de l'autre.

Quand les poulains sont élevés à l'écurie il est bon de les laisser courir de temps en temps dans la cour de la ferme, l'exercice qu'ils s'y donnent est très-favorable à leur développement.

C'est ordinairement vers l'âge d'un an et un an et demi que l'on fait subir au poulain l'opération de la castration. Il n'y a pas d'âge fixe pour cette opération ; on la pratique au printemps ou à l'automne. Il serait à désirer, dans l'intérêt de la reproduction que l'on ne fit pas châtrer trop jeunes les poulains de bonne origine et de quelque mérite, car très-souvent ce n'est qu'à deux ou trois ans qu'un poulain acquiert ses belles formes.

A la seconde année de son existence, si on a de bonnes prairies sèches à sa disposition, il est économique et avantageux pour le développement du poulain de l'y envoyer pendant toute la saison de pâture, c'est-à-dire jusqu'aux premiers froids, et tant que l'herbe est abondante. Si l'herbe est succulente et de bonne qualité, généralement les poulains de labours peuvent parfaitement s'y entretenir et se développer avec l'herbe seule. Si les prairies étaient basses et humides, l'herbe acide, et que le poulain ne s'y entretiendrait pas convenablement, il serait bon de lui donner journellement une ration d'avoine, pour corriger les effets relâchants de cette herbe sèche acide.

Si on habite une localité où les prairies sont rares, le poulain est élevé à l'écurie. S'il est soumis au régime du sec on lui donnera au moins six livres d'avoine par jour, ou bien quatre livres d'avoine et une livre et demi d'un mélange de farine de seigle et de son uni à de la paille hachée pour former une mâche ; huit livres de foin et paille à volonté.

Il est bon, comme nous l'avons déjà dit, que le poulain ait toujours de la paille dans son râtelier afin qu'il puisse s'y amuser à manger ce qu'il y a de bon, le reste servira de litière.

Le jeune cheval qui n'a rien à faire dans son écurie est exposé à contracter des mauvaises habitudes ; il est joueur, va mordre dans les crèches, les râteliers ; en lui donnant souvent de la paille dans son râtelier, il aura de quoi passer son temps, et ne sera pas si souvent exposé à devenir tiqueur.

En été, quelques éleveurs nourrissent leurs poulains à l'écurie au moyen de trèfle ou de fourrages verts ; si ceux-ci sont de bonne qualité, et donnés en quantité suffisante, ils peuvent suffire seuls à leur entretien et à leur développement.

DE L'ÂGE OU L'ON PEUT COMMENCER A FAIRE TRAVAILLER LES POULAINS.

Quelques cultivateurs ont l'habitude de faire travailler le poulain à l'âge de dix-huit mois, on les emploie déjà aux travaux du labour qui s'exécute après la moisson. Cette habitude est des plus déplorables et des plus funestes pour l'avenir et le développement du poulain ; joignez à cela que souvent le poulain a été nourri avec parcimonie, et vous aurez deux grandes causes de dégénération de notre race chevaline indigène.

On ne doit jamais laisser travailler le poulain avant deux ans révolus, à moins qu'il ne soit d'un développement très-précoce et extraordinaire, et qu'il n'ait été fortement poussé ou nourri. Le poulain à dix-huit mois est encore un enfant incapable

de résister à un travail qui demande quelqu'emploi de forces ; il se fatigue outre mesure, maigrit, la nourriture qu'il prend suffit à peine pour compenser les pertes qu'il fait par le travail, et dès lors il se trouve arrêté dans sa croissance.

Pour bien faire, ce n'est généralement qu'à deux ans et demi, si le poulain est bien développé, ou à trois ans, s'il est moins fort, qu'on devrait commencer à le faire travailler. On aurait de cette façon, à l'âge de cinq ans, des chevaux bien développés, exempts de beaucoup de tares produites par le travail prématuré, et propres alors aux services les plus rudes.

Dans sa troisième année, la ration du poulain ne peut être que peu de chose de plus que pendant la deuxième, la croissance n'étant pas si forte. On lui donnera une ration approximative de six livres d'avoine, et de huit livres de foin, de la paille à volonté. On peut aussi diminuer la ration d'avoine, par exemple de deux livres, et la remplacer par trois livres d'un mélange de farine de seigle ou d'orge et de son qu'on mêle avec de la paille hachée pour former une mâche.

Si à deux ans résolu le poulain n'est pas encore assez développé pour être employé au travail, il est très-utile de le remettre encore en prairie pendant une saison jusqu'aux travaux de l'automne.

Dans la quatrième et cinquième année, la ration sera à peu de chose près la même, on l'augmentera d'après le travail auquel le poulain sera soumis. Avant l'âge de cinq ans, on emploie le poulain qu'au travail de labour ; après cinq ans, quand il a toutes ses dents, il est cheval fait et on peut l'employer alors pour le charriage de fortes charges et pour tous les forts travaux en général.

Quand on veut commencer à faire travailler un jeune cheval, on doit d'abord l'habituer au harnachement ; on lui mettra le collier, on y fixera les traits que l'on croise sur le dos afin qu'ils ne traînent pas à terre, et on le promènera ainsi dans la cour de la ferme pendant quelques jours.

Si un jeune cheval était difficile pour ouvrir la bouche quand on lui présente le mors de la bride, on devrait appuyer le pouce de la main qui tient la bride près du mors sur la barbe de la bouche afin qu'il l'ouvre plus facilement ; on passe alors avec douceur les oreilles du poulain entre le frontal et le dessus de la tête de la bride.

Quand le poulain est habitué au harnachement, le meilleur système pour l'habituer à l'attelage est de l'atteler à un chariot au timon, à côté d'un vieux cheval, bien tranquille ; on le fait conduire par la bride pendant qu'on le met en marche.

On peut aussi l'atteler à la herse ou à la charrue à côté d'un cheval tranquille et sage sur lequel on lui donnera toujours une certaine avance pour ménager ses forces. On peut au commencement le faire conduire à la bride par un aide. On lui donnera un conducteur qui le traite avec douceur, et n'exigera pas de lui des efforts de traction disproportionnés à ses forces. Le chariot à timon est préférable pour atteler les jeunes chevaux à la charrue. Dans le chariot la traction est plus douce, plus uniforme. A côté d'un vieux cheval sage on peut en placer un jeune.

DU MEILLEUR SYSTÈME D'ENHARNACHEMENT ET D'ATTELAGE.

Quelque soit la forme des harnais dont on se sert pour l'attelage des chevaux de travail, forme qui varie d'après certaines